

LÀ-HAUT, sur la colline...

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL À BONZAC

#10

janvier 2026

bonzac.fr



LÀ-HAUT, sur la colline...

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL À BONZAC

Votre mairie

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MAZEAU Jade, Phili **le 30/05/2025**

STASZKOW Sowen, Titou **le 28/07/2025**

DE HARO Ella, Rose, Mathilde **le 11/09/2025**

MARIAGES

CHAPUZET Stéphane, Jean-Luc et BABIN Guylaine, Karine **le 14/06/2025**

CERISIER Ludovic et SOUPRE Cécile, Estelle **le 12/07/2025**

LARAPIDIE Thibault, Simon, Antoine et BARBE Coline **le 26/07/2025**

PEREIRA GOUVEIA Michaël et DIMARCO Estelle **le 09/08/2025**

LODDO Eric, Cédric et FRONTY Sabrina, Laetitia, Mélodie **le 13/09/2025**

DUCASSE-SUISSE David et STEUNOU Nathalie **le 27/09/2025**

DÉCÈS

MAUMELA Alban **le 28/01/2025**

CANTEL Valérie, Isabelle, Annie **le 26/02/2025**

BRUNETIER (GARCEAU) Martine **le 08/05/2025**

LAVANDIER Maryse, Bernadette **le 22/05/2025**

RÉAL (LOUIS) Christine, Rose-Marie **le 24/05/2025**

DELMON (DELAGE) Christiane, Brigitte, Maria **le 17/06/2025**

Horaires :

Lundi : 8h30-12h30 / 13h15-18h

Mardi : 8h30-12h30 / 13h15-18h

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h15-18h

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h15-18h

131, route de la Mairie, 33910 Bonzac

Téléphone : 05 57 84 22 06

Mail : mairie-bonzac@wanadoo.fr

Là-haut, sur la colline. Magazine municipal de la commune de Bonzac. Directeur de publication : Jean-Luc Darquest, Maire de Bonzac. Responsable de la rédaction : Nelly Reygade. Conception / réalisation / rédaction : LHD Communication. Mairie de Bonzac, 131, route de la Mairie, 33910 Bonzac. Tél. : 05 57 84 22 06. <https://bonzac.fr>





#10



Édito

Madame, Monsieur,

Quand on fait le bilan de 2025 le constat reste le même voire s'aggrave par rapport aux années précédentes. Changements climatiques, perturbations économiques et instabilité politique.

Cette crise sociale qui perdure et cette instabilité politique génèrent une anxiété, une incompréhension et une exaspération vis-à-vis de la gouvernance de notre pays.

« Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise » Jean Monnet.

La crise est réelle. Il est donc nécessaire, urgent de réagir et de trouver des solutions pour répondre aux attentes des citoyens.

Espérons que ce constat fasse écho auprès de nos responsables politiques et que cette nouvelle année soit propice à la bienveillance, à l'écoute des personnes et au bien-être.

Tout en subissant la crise financière qui impacte les collectivités, la municipalité a poursuivi les investissements programmés notamment et principalement :

- sur la sécurisation des axes routiers (RD138), VC4 devant l'école, la mairie et le foyer communal et VC1 au canton, conformément aux demandes des riverains concernés,
- sur l'efficacité énergétique et le confort de nos enfants et de l'équipe pédagogique en remplaçant le système de chauffage énergivore des classes de l'école par un système adapté convertible en climatisation pour les périodes de fortes chaleurs,
- sur l'entretien des fossés et routes, la maintenance des bâtiments (église, école, logement communal),
- sur l'acquisition de matériel informatique et l'entretien réparation du tracteur et de l'épaveuse.

Je vous souhaite, pour cette nouvelle année, de retrouver le sourire à partager sans modération.

Je vous adresse tous mes vœux de santé, de réussite dans vos projets et de partager, avec votre entourage et vos amis des moments de plénitude.

Jean-Luc Darquest
Maire de Bonzac

- 3 Votre commune + Édito**
- 4 Rétrospective**
- 6 Premier plan**
Élections municipales
Recensement : les chiffres
Rappel : adressage communal
- 8 Arrière-plan**
Sécurité routière :
aménagement de voirie
Travaux de l'école :
améliorations énergétiques
- 10 Panorama**
La boucle des châteaux et
des personnages célèbres à Bonzac
- 14 Projet**
Point d'étape : le pont suspendu
- 15 Zoom**
Panneau Pocket
- 16 C'est voté au conseil !**
Budget primitif 2025
Focus sur le budget dédié à l'école
- 18 Longue-vue : la Cali**
Mobilité : les calivélos
PLUi : où en sommes-nous ?
Santé : la mutuelle communale
- 20 Le journal de l'école**
- 21 Vivre à Bonzac**
Les associations vous informent
- 26 Agenda**
- 27 Informations pratiques**

Rétrospective

© Sud Ouest - Crédit photo : J.G.



Vœux 2025

Vendredi 17 janvier 2025, l'équipe municipale a présenté ses vœux à la population. Lors de cette rencontre, un point a été fait sur l'année écoulée et sur les projets en cours. En 2024, plusieurs interventions ont concerné la sécurisation des voies, l'amélioration de l'éclairage public avec le passage en LED, la réfection des toitures de la mairie et de l'église, la mise en place de la vidéo-protection, ainsi que divers travaux dans les bâtiments scolaires, dont la rénovation d'une salle de classe et la pose d'un film protecteur destiné à limiter la chaleur pendant l'été.



RETROUVAILLES DES AÎNÉS : UN MOMENT POUR TOUS !

Chaque premier mercredi du mois, les aînés de Bonzac se retrouvent pour partager un après-midi convivial : papotages, jeux de cartes, repas, goûter et surtout beaucoup de bonne humeur. Ces moments chaleureux créent du lien et font vivre la convivialité dans notre village. Les rencontres sont ouvertes à tous, même aux plus jeunes, à tous ceux qui souhaitent partager un moment agréable en toute simplicité. **N'hésitez pas à venir vous joindre au groupe !**



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a intégré, en plus de la commémoration de l'armistice, un hommage à Jacques-Bernard Hess, résistant et rescapé des camps, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de leur libération. En présence de sa famille, de Jean-Luc Darquest, Maire, du Conseil municipal, de Madame la Députée, de Jean-Louis Biais, Maire honoraire, de Philippe Lannoy, de Marie-Françoise Koenig, de Renée Garnier, des porte-drapeaux et d'un public nombreux, ce moment a rappelé l'importance du devoir de mémoire et mis en lumière le parcours de ce concitoyen. **(voir page 13)**

REPAS DES AÎNÉS 2025 : UNE BELLE LEÇON DE SOUVENIRS ET DE PARTAGE

Le 16 février 2025, la salle des fêtes de Jean Grollier a accueilli le traditionnel repas des aînés, sur le thème de l'école. Pour l'occasion, la salle s'était transformée en véritable salle de classe d'autrefois : les tables étaient décorées de crayons, cahiers, blocs-notes et accessoires scolaires, plongeant chacun dans l'ambiance joyeuse des rentrées d'antan. Sur des grilles décoratives, étaient exposées de nombreuses photos d'école depuis 1936, retraçant plusieurs générations d'élèves de la commune. Ces clichés ont suscité beaucoup d'émotion et de rires, chacun se retrouvant ou reconnaissant un parent, un ami, ou encore un instituteur. L'après-midi s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, ponctuée de souvenirs, d'anecdotes et de rires partagés. Un grand merci à tous nos aînés pour leur présence, leur bonne humeur et leurs sourires qui ont illuminé cette journée. **Nous leur donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 15 février 2026 pour le prochain repas des aînés... une nouvelle édition pleine de surprises, de rires et de beaux moments à partager !**



ÉLECTIONS MUNICIPALES NOUVEAUTÉS 2026

Un nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les communes de moins de 1 000 habitants appliqueront un mode de scrutin modifié. Le système majoritaire plurinominal avec panachage disparaît au profit d'un **scrutin de liste, identique à celui des communes plus grandes**. Les listes devront respecter une alternance stricte femme/homme et ne pourront plus être modifiées par les électeurs. Autre possibilité : une liste pourra compter jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir. Ces évolutions renforcent la lisibilité du vote et favorisent la parité dans l'ensemble des conseils municipaux.

**15 et 22
mars 2026**
**Élections
municipales**

**Inscriptions sur les
listes électorales :**
**La date limite est
fixée au 4 février
2026 pour une
inscription en ligne,
et au 6 février 2026
pour une inscription
en mairie.**

Procuration : désormais 100 % en ligne avec France Identité

Les électeurs ne pouvant pas se rendre au bureau de vote peuvent désormais établir leur procuration entièrement en ligne. Grâce au service **France Identité**, la demande peut être effectuée depuis un smartphone, à condition de disposer d'une identité numérique certifiée. La procédure se fait via le site **Maprocuration**, sans passage en commissariat ou gendarmerie pour les personnes disposant de cette identité numérique. Pour ceux qui n'en sont pas encore équipés, la démarche reste en partie dématérialisée mais nécessite ensuite une validation physique.

Ma procuration 100 % dématérialisée avec **France Identité**

⚠ Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée :
elle nécessite l'application France Identité + la CNI nouveau format + un déplacement en mairie habilitée.



1

Récupérez
auprès de votre mandataire:
son numéro d'électeur
et sa date de naissance
ou
toutes ses données d'état civil
et sa commune de vote.



2

Effectuez votre demande
de procuration en ligne
en vous identifiant
avec France Connect
sur maprocuration.gouv.fr



3

Authentifiez-vous avec votre
identité numérique certifiée.
Cette démarche est **accessible
uniquement** pour les utilisateurs
disposant d'une identité
numérique certifiée
sur France Identité.



4

Vous recevrez
un courriel de « Maprocuration »
dès l'enregistrement
par votre commune
ou votre consulat de vote.



Allons Voter!

RECENSEMENT LES CHIFFRES 2025

Le dernier recensement fait apparaître une population de 809 habitants en 2025, contre 802 en 2022 et 750 en 2016, confirmant une progression régulière du nombre d'habitants. Le nombre de résidences principales continue également d'augmenter, passant de 317 en 2022 à 337 en 2025. À l'inverse, les résidences secondaires, logements occasionnels et logements vacants sont en diminution, passant de 46 à 36 sur la même période. Ces données témoignent d'un parc de logements davantage orienté vers l'habitat permanent.

809
habitants en 2025

337
résidences principales

36
résidences secondaires,
logements occasionnels
ou logements vacants



RAPPEL ADRESSAGE COMMUNAL

En 2024, la commune a finalisé la mise en place de l'adressage, conformément à la loi 3DS. Ce dispositif, qui vise à nommer et numéroté l'ensemble des voies et habitations, permet désormais une meilleure géolocalisation pour les services publics et privés. À Bonzac, les noms de rues ont été choisis avec pragmatisme et une touche d'histoire locale. Les élus ont assuré eux-mêmes la pose des panneaux et la saisie des données, réalisant ainsi une économie significative pour la commune.

En 2025, l'action s'est poursuivie avec la distribution des plaques numérotées aux habitants et la mise à jour des bases de données. Les services publics et opérateurs privés utilisent désormais ces nouvelles adresses, facilitant les interventions, la distribution du courrier et l'accès aux réseaux. **Afin d'éviter toute confusion sur l'adressage, nous vous invitons à retirer les anciennes plaques bleues d'ici la fin du mois de janvier 2026.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Depuis le début de l'année, dans le cadre de sa politique de sécurisation et d'entretien de la voirie, la commune a travaillé sur plusieurs projets de réfection et de sécurisation tout en entretenant les abords. Voici un point sur les réalisations de l'année :

Sécurité routière

À la demande des administrés, **le carrefour de Pouton** a été intégré dans la zone agglomérée de Bonzac, entraînant une limitation de vitesse à 50 km/h.

Dans la continuité des actions de sécurisation des voiries :

Sur la RD138, une zone 30 km/h et quatre ralentisseurs ont été installés (Bouijaud TP - Azimut).

Coût RD 138 : 26 624,34 €. Subvention du Département : 7 920 €.

Sur la VC4, route de la mairie, une zone 30 km/h et trois ralentisseurs, sollicités par les riverains, ont été mis en place (Colas) afin de sécuriser l'accès à l'école, la mairie et le foyer communal.

Sur la VC1, route du Canton, un ralentisseur a été ajouté avant le croisement avec la **rue de la Châtaignère** (Colas).

Coût VC 4 + VC 1, Route du Canton : 17 558,40 €.

Un affaissement de chaussée **chemin des Journaux** a nécessité le remplacement d'une buse et la réfection d'un regard. Ces travaux ont été réalisés en régie.

Entretien courant

Les **campagnes de fauchage et d'égoutage** ont été conduites en donnant priorité aux zones habitées. **Pour rappel** : les propriétaires riverains doivent entretenir leurs haies et arbres afin qu'ils ne débordent pas sur la voie publique, conformément à l'article R116-2-5 du Code de la Voirie Routière.

Le curage des fossés s'est poursuivi selon le planning pluriannuel et en tenant compte des secteurs touchés par les intempéries.

Des réparations ponctuelles de chaussées ont également été réalisées par la technique du point à temps.

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

AMÉLIORATIONS ÉNERGÉTIQUES

Dans le cadre des échanges sur la validation des projets 2025 et le vote du Budget Primitif, il a été choisi de modifier le mode de chauffage des classes de l'école (convecteur électrique), par un système moins énergivore permettant un confort amélioré de nos enfants et enseignants. Un appel d'offres a été réalisé et la société AC FROID a été retenue. Ainsi, pendant les vacances estivales, les 4 classes de l'école ont été dotées d'un système de climatisation réversible (chaud-froid).

COÛT INVESTISSEMENT :

22 692,85 €. Subvention de l'état (DETR) : 6 603,53 €



Climatisation
de l'Ecole



VC4 - route de la Mairie



RD 138
Croisement route du Jaune



VC4 - route de la Mairie - devant l'Ecole



RD 138
Perrin d'Hoge



VC4 - route de la Mairie



VC1 - route du Canton



(Re)parcourir sa commune

CARTE PAGE SUIVANTE

Ce circuit invite à parcourir les chemins communaux pour découvrir ou re-découvrir le patrimoine local. Alliant nature, histoire et œnotourisme, cet itinéraire permet d'apprécier la richesse du territoire tout en profitant d'un cadre paisible et verdoyant. Il offre également de superbes points de vue sur la campagne environnante, jusqu'aux coteaux de Saint-Émilion, et révèle, au fil du parcours, l'âme de Bonzac.

10

Là-haut sur la colline #10 Bonzac

DÉCOUVRIR

LA BOUCLE DES CHÂTEAUX ET DES PERSONNAGES CÉLÈBRES À BONZAC

Située entre les coteaux et la basse vallée de l'Isle, la commune de Bonzac se distingue par la diversité et la douceur de ses paysages, façonnés par les vignes et les châteaux viticoles qui en constituent l'identité. Le circuit « La Boucle des châteaux et des personnages célèbres » offre la possibilité de découvrir et/ou de profiter de la commune, que ce soit à pied, à vélo ou en courant.

Panorama.

Merci !

Un parcours créé
et documenté par
l'Amicale Culturelle
et Sportive de
Bonzac. Merci à
eux pour ce travail
de valorisation
du patrimoine
communal.

REPÈRES

7,49 km²

Superficie de la commune

74 m

d'altitude = point culminant
de la commune

7

châteaux emblématiques installés
sur la commune, témoins
de notre patrimoine viticole

19

bornes réparties sur le parcours
pour en apprendre plus sur le
patrimoine local

La boucle des châteaux bonzacaïs



7,5 km
19 bornes
Facile
Durée : 2h





03 : Histoire de clocher

Bonzac possédait au siècle dernier une grosse cloche datant du XVI^{ème} siècle, classée monument historique. Cette dernière se trouve aujourd'hui en l'église Notre Dame de Condat à Libourne. Comment expliquer ce transfert mystérieux ? La légende raconte que tous les ans, au moment de Pâques, les cloches effectuent un voyage à Rome. A son retour, notre vieille cloche, fatiguée, aurait fait halte au clocher de Condat où elle repose encore... La véritable histoire ? Découvrez-là sur place !

13 : Château Payraud

Le château Laroque Payraud est un des plus anciens châteaux de la commune de Bonzac. Il a appartenu depuis 1496, à la famille Vallet de Payraud avant d'être vendu, en 1978, à Monsieur Biès...



UNE NOUVELLE BORNE EN L'HONNEUR DE JACQUES-BERNARD HESS DÉVOILÉE LE 11 NOVEMBRE DERNIER

La cérémonie du 11 novembre fut l'occasion de dévoiler une nouvelle borne patrimoniale. Cette stèle rend hommage à Jacques-Bernard Hess, né en 1926 à Saïgon et décédé à Bonzac en 2011. Jacques-Bernard Hess était contrebassiste et historien du jazz, mais aussi résistant dès l'âge de 17 ans. Arrêté avec son frère par la Gestapo en 1943, déporté à Buchenwald après un passage en prison, il survécut aux marches de la mort avant d'être libéré en 1945, gravement affaibli. Son frère lui ne revint jamais des camps. Officier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de Guerre 1939-1945, il poursuivit après-guerre une brillante carrière musicale, accompagna de grands noms du jazz, écrivit pour de nombreuses revues et enseigna l'histoire du jazz à la Sorbonne pendant vingt ans. Installé à Bonzac où il fonda sa famille, il repose aujourd'hui au cimetière communal aux côtés de sa mère, également résistante.

Photo source www.citizenjazz.com : Backstage avec Sam Woodyard, Marseille, March 17 1964.



POINT D'ÉTAPE

LE PONT SUSPENDU

Le Conseil Départemental de la Gironde a mené, du 18 juin au 18 juillet 2025, une concertation publique sur l'avenir du pont reliant Bonzac à Saint-Denis-de-Pile.

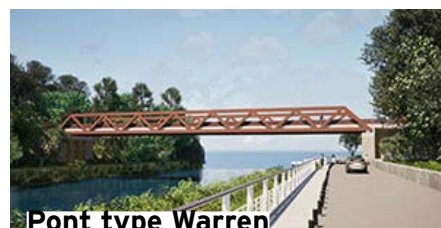
Déconstruction du pont

Plusieurs orientations ont été présentées. Pour la déconstruction de l'ouvrage actuel, le Département privilégie une méthode consistant à démonter le tablier par petits tronçons en utilisant les câbles porteurs, après mise en place de renforcements provisoires. Cette solution, encore en phase de vérification, limiterait l'impact environnemental et permettrait une intervention plus rapide.

Reconstruction : choisir le modèle

Quatre modèles de pont ont été étudiés pour la reconstruction : un pont de type Warren, un pont en arc, un pont Bow-string, ainsi qu'un pont suspendu contemporain, ce dernier écarté en raison de son coût et de sa maintenance. Les trois premiers restent les options réellement envisagées.

Depuis plusieurs semaines, le Conseil municipal a demandé un point d'étape au Département. Il a été adressé à la mairie le 10 décembre dernier. Voici les éléments transmis :



Pont type Warren



Pont en arc



Pont Bow-string

" Les travaux de déconstruction : ils devraient débuter à partir de fin 2026. Le décalage de planning par rapport au planning annoncé lors de la réunion publique de juin dernier s'explique par la nécessité d'expertises complémentaires pour s'assurer de la viabilité des méthodes de déconstruction ;

Concernant la reconstruction, le choix définitif de la solution architecturale sera entériné courant 2026. Les travaux pourraient commencer fin 2028 pour une durée de deux ans.

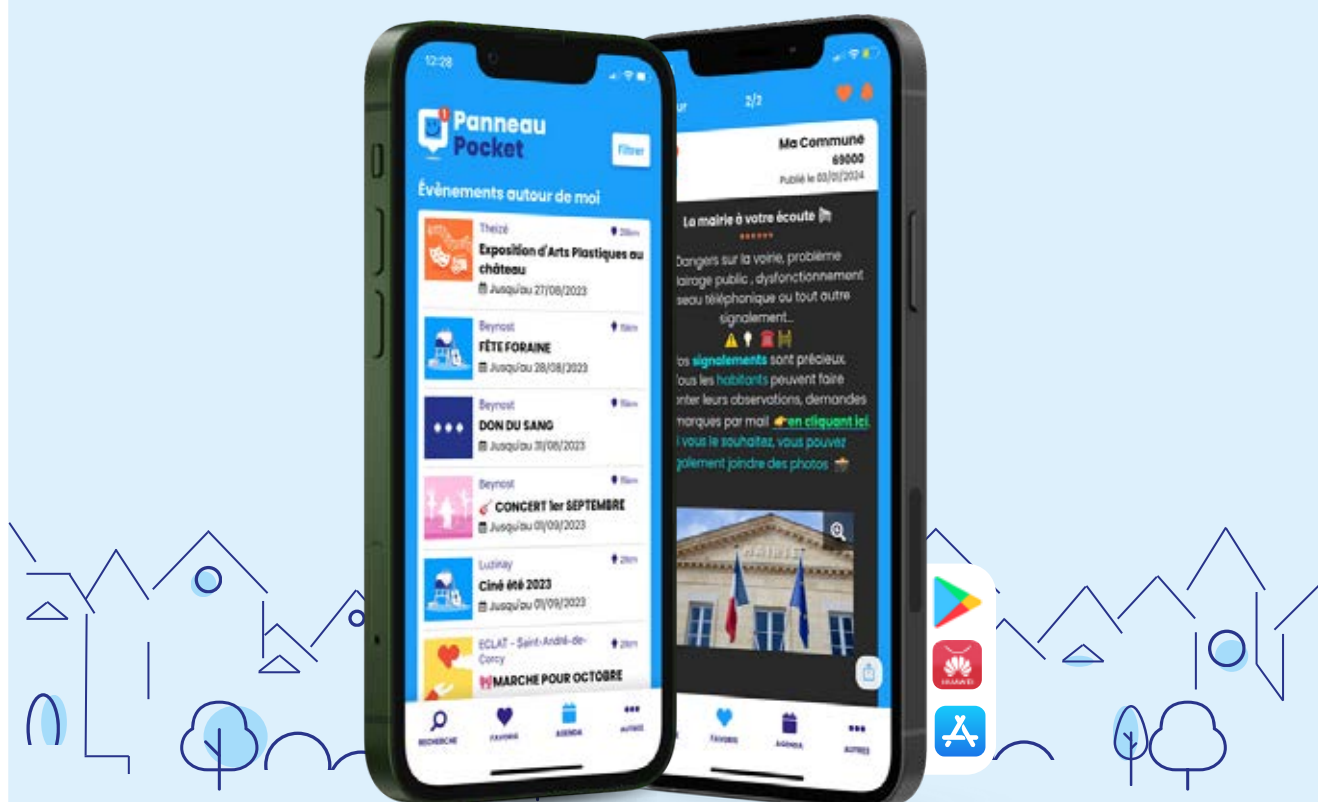
Le bilan de la concertation vous sera transmis début janvier.

La diffusion de ce bilan s'accompagnera de la mise en place d'une "expo" sur les grilles du pont. "





Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Fonctionnement

dépenses

Charges de personnel et frais assimilés = 325 500 € (45%)

Charges de Personnel + élus

Charges à caractère général = 296 778 € (41%)

Energie (eau, électricité, gaz), entretien et réparation (bâtiments, voiries,...), fonctionnement école (restauration scolaire, fournitures, transport, nettoyage), assurances, ...

Virement vers la section Investissement = 63 814 € (9%)

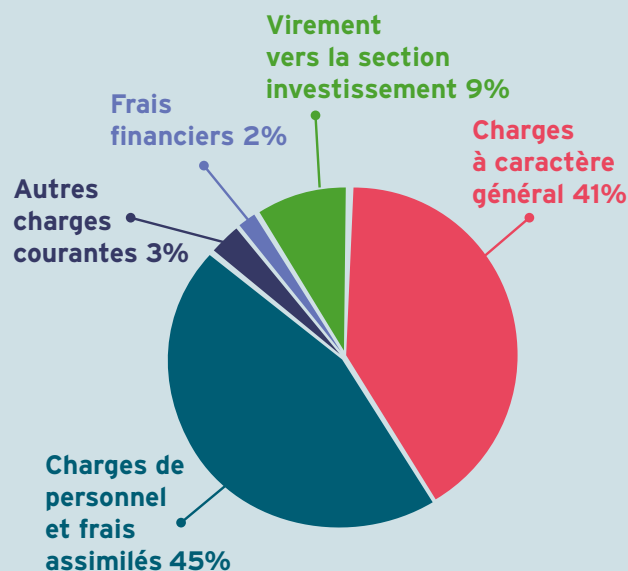
Autres charges courantes = 18 347 € (3%)

Subventions aux associations, CCAS,..., Créances impayées (cantine/garderie/location salle)

Frais financiers = 11 562 € (2%)

Intérêt des emprunts, amortissements,...

Total : 716 001 €



recettes

Impôts et taxes = 290 157 € (41%)

Fiscalités locales (impôt direct, redevances d'occupation du domaine public,...)

Excédent reporté = 229 907 € (32%)

Dotations, subventions = 149 439 € (21%)

Dotation de l'ETAT + CALI

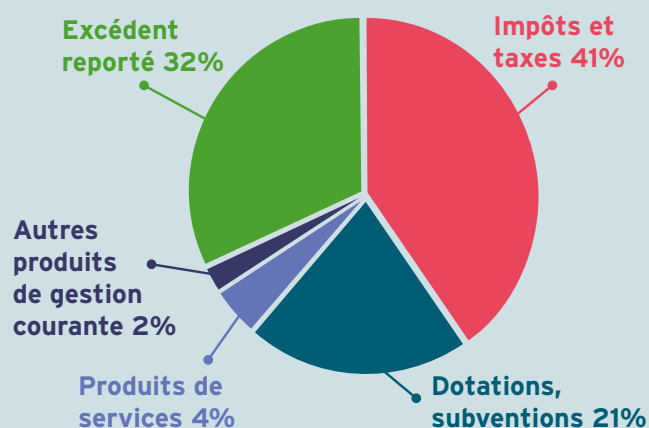
Produits de services = 31 000 € (4%)

Facturation cantine, Garderie, concession cimetière.

Autres produits de gestion courante = 15 498 € (2%)

Location salle, bien immobilier,...

Total : 716 001 €



Investissement

dépenses

Emprunt + amortissement = 21 090 € (22%)

Investissement = 75 565 € (78%)

Climatisation école, Voiries (RD 138, VC4, Route Canton,... voir pages 8-9),

Total : 96 655 €

recettes

Dotation = 32 841 € (34%)

Récupération TVA, taxe d'aménagement, amortissement,...

Virement section fonctionnement = 63 814 € (66%)

Total : 96 655 €

*Budget primitif = budget prévisionnel voté par le Conseil.

Focus sur le budget dédié à l'école

Fournitures scolaires :

4 000 € soit 47,6 € / enfant

Transport scolaire :

2 500 € (Piscine, Bibliothèque, sortie,...)

Spectacle de Noël :

525 €

Restauration scolaire :

9 400 repas ont été servis en 2024
par notre cantinière.

Un circuit court :

Les légumes viennent du maraîcher de la commune, M. Sacriste, et les oranges bio de chez M. Serna, tous deux sont des administrés de la commune. La viande provient des Établissements Massonnière à Saint Denis de Pile.

Compte-rendu des conseils

L'ensemble des délibérations et des procès verbaux sont consultables
en mairie et en ligne sur le site de la commune bonzac.fr



Scannez le QR code avec votre téléphone
(via votre appareil photo) pour accéder
directement au site internet de la commune
<https://bonzac.fr>

Longue vue sur la Cali



MOBILITÉ LES CALIVÉLOS

Depuis 2023, la Communauté d'Agglomération du Libournais a mis en place CaliVélo, un service de vélos électriques destiné à faciliter les déplacements du quotidien sur l'ensemble du territoire. Le dispositif comprend des vélos en libre-service, accessibles 7 jours sur 7 dans plusieurs communes, ainsi qu'une offre de location longue durée. En libre-service, les 20 premières minutes sont gratuites puis la minute est facturée 0,03 € (soit environ 65 centimes le trajet Bonzac Libourne - 40 min environ à vélo).

STATION PRÈS DU ROND-POINT DE LA MAIRIE

Informations : www.lacali.fr/mon-quotidien/me-deplacer/calivelo

18

Là-haut sur la colline #10 Bonzac

- 47 trajets en boucle (Bonzac / Bonzac)
- 26 vers Libourne dont 20 vers les Dagueys
- 8 vers Saint Denis de Pile
- 9 vers Savignac
- 90 départs depuis la station à Bonzac

3 locations longue-durée

CALIVÉLO

Libre-service



Location longue durée



PLUi

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le PLUi-HD en cours d'élaboration

La Communauté d'Agglomération du Libournais poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacements (PLUi-HD), qui concernera l'ensemble des communes, dont Bonzac. Le projet, arrêté par le conseil communautaire le 12 février 2025, a fait l'objet d'une enquête publique du 29 septembre au 7 novembre 2025 avant son approbation définitive.

Le PLUi-HD a pour objectif d'harmoniser les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire intercommunal, tout en tenant compte des spécificités locales. Il permet une meilleure cohérence entre développement urbain, habitat, mobilités et préservation des espaces naturels et agricoles. À terme, ce document remplacera les anciens plans ou cartes communales et offrira un cadre commun pour accompagner un aménagement durable et équilibré du territoire.

MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS LES HABITANTS DE LA CALI

La mutuelle intercommunale est un dispositif mis en place pour les habitants de La Cali. Les mutuelles sont sélectionnées grâce à un cahier des charges précis en fonction du niveau de garantie, les avantages sur les cotisations et leur capacité à recevoir en entretien individuel les habitants, notamment. Ces mutuelles ne sont pas limitées en fonction de l'âge et de la situation de chacun.

LA CALI A CONVENTIONNÉ DES OFFRES SPÉCIFIQUES AVEC LES 3 MUTUELLES SUIVANTES :

Pavillon Prévoyance

Contrat « Unali »
63 rue Gambetta à Libourne
05 57 51 77 58

Aesio

Contrat « Offre des communes »
52 rue Gambetta à Libourne
05 57 55 04 20

Mutuelle Familiale

Contact : 04 66 89 50 05
fmorais@mutuelle-familiale.fr





Permis piéton

Le lundi 24 mars, l'adjudant-chef Senchou de la gendarmerie de Libourne est venu dans la classe pour nous parler du permis piéton. Il nous a expliqué comment se conduire en étant un piéton. Nous avons appris beaucoup de choses sur le code de la route. L'adjudant -chef nous a remis des carnets car il avait fixé une date pour nous faire passer un test. Le gendarme est revenu le mardi 3 juin pour nous évaluer sur nos connaissances. Nous étions un peu stressés mais nous avons tous réussi ! Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Beguin et Monsieur Basset, adjoints au maire, étaient présents pour la remise de notre permis piéton. Merci à l'adjudant- chef Senchou !



visite du Château



de Duras

Jeudi 22 mai, nous avons pris le bus pour aller visiter un vrai château : le château de Duras. Le matin, nous avons vu la cour, la boulangerie, un puits très profond pour donner de l'eau aux animaux et aux habitants du château. On a vu la cuisine, la chambre du seigneur, le salon de jeux, la salle à manger, la salle de bal et le cachot pour les prisonniers. Il y avait aussi une salle des secrets (pour se dire des secrets). Le midi, nous avons pique-niqué dans le parc, nous avons joué au ballon, avec les cerceaux, à Trappe-Trappe et à nous rouler dans l'herbe... L'après-midi, nous avons fait des activités : on a cherché les mots des parties du château (pont-levis, remparts, les créneaux, les douves, herse, meurtrières, tour, donjon...). On a habillé un chevalier. On s'est déguisés en princesses, en magiciens, en rois, en princes, en chevaliers... C'était amusant ! Nous avons passé une belle journée ! Les enfants de la classe maternelle.

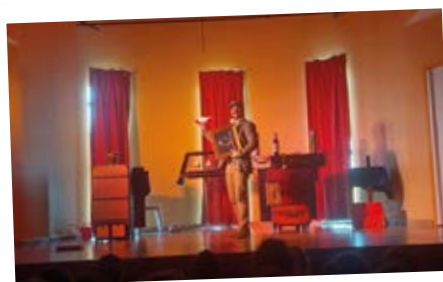


Cross de l'École

Après des semaines d'entraînements lors des séances d'Education Physique et Sportive, le Vendredi 17 octobre 2025 a eu lieu le cross de l'école de Bonzac. Les élèves de CM1 et CM2 ont couru durant 12 minutes afin de se préparer au cross du collège. Les élèves de CE1 et CE2 ont couru durant 10 minutes. Les élèves de CP ont couru durant 6 minutes. Bravo à tous les participants pour leur persévérance et leurs progrès !

Résultats :

CM2 Inès RAILLARD (1^{ère} fille)
Mathéo BATAILLE (1^{er} garçon)
CM1 Léna MONMARIN (1^{ère} fille)
Tyméo LEUDE WILLIAM (1^{er} garçon)
CE2 Eliott BOUEIX QUINTARD (1^{er}),
Ezio RAILLARD (2^{ème}),
Nino WARNIMONT (3^{ème})
CE1 Emile POIRIER (1^{er}),
Noah FAVROU (2^{ème}),
Emile DARQUEST (3^{ème}).
CP Léonie LESANT (1^{ère}),
Margaux MONTIEL (2^{ème}),
Mia PEREIRA GOUVEIA (3^{ème})



Spectacle de Noël

Pour Noël, nous avons vu un spectacle de Magie ! Le magicien était rigolo. Il criait WAZOU !!! Il faisait apparaître et disparaître des colombes. Il faisait des farces. Il a fait voler une table ! A la fin, il a attrapé des lumières... C'était génial ! Les élèves de PS / MS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE DE SEPTEMBRE 2026

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2023 ou nouvel habitant à Bonzac seront ouvertes dès le mois de janvier 2026. **Merci aux parents concernés de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.**

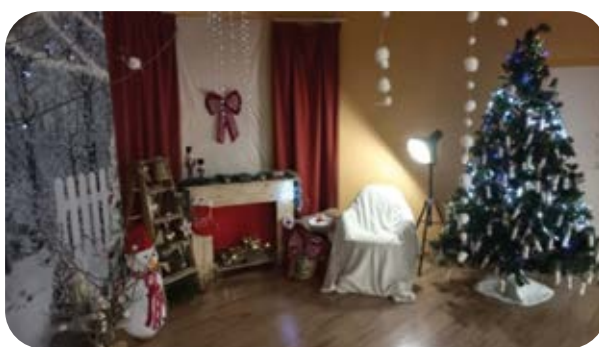
Vivre à Bonzac

VIE ASSOCIATIVE Les associations bonzacaïses vous informent

L'ASSOCIATION PASSERELLE DE BONZAC RETOUR SUR LES DERNIÈRES ACTIONS

Grâce à l'investissement des parents d'élèves, l'association Passerelle a mené de nombreuses actions au profit de l'école de Bonzac.

L'année 2024 s'est terminée dans la bonne humeur avec un après-midi **Halloween** très animé - maquillage, jeux, escape game et, bien sûr, distribution de bonbons - puis avec **le marché de Noël**, marqué par les ventes de chocolats et de sacs, par les chants des élèves et par la visite attendue du Père Noël. **Le loto** de mars 2025 a fait salle comble une nouvelle fois, permettant de réunir des fonds pour soutenir les activités scolaires. Le prochain rendez-vous est fixé au 28 mars 2026. L'association a aussi participé au financement **des sorties scolaires**, notamment un séjour de trois jours à La Teste-de-Buch pour les classes de CE1 à CM2 et une sortie au château de Duras pour les plus petits. La **kermesse** du 27 juin 2024 a clôturé l'année en beauté avec un spectacle des enseignants, des jeux et un repas convivial. Comme chaque année, les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice pour leur entrée au collège. Les enfants ont également eu la chance de vivre **un baptême de plongée** grâce au club de Libourne et à des parents bénévoles, repartant avec une vidéo souvenir de cette expérience inoubliable.



CLUB DE LECTURE BONZACAIS PARTAGER L'AMOUR DE LA LECTURE



La lecture vous passionne, vous attire, vous effraie ? Échangez avec le Club de lecture bonzacaïse ! Accordez-vous une parenthèse conviviale. Rejoignez le Club de lecture bonzacaïse en **salle des associations** pour partager vos lectures. **De 18h à 19h, le 2^{ème} mercredi de chaque mois.** Prochaines rencontres 2026 : 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 14 octobre, 11 novembre et 9 décembre.

CONTACT : Philippe Lannoy - 05 57 74 23 15
Philippe Petit - 06 89 33 11 84

MINI MX BONZAC BILAN 2025 ET PERSPECTIVES 2026



Chers Bonzacaises et Bonzacaïs,
Une année de plus s'est écoulée et une nouvelle débute pour notre petit moto club.

Notre équipe de bénévoles a débuté 2025 par des travaux de rafraîchissement du site. Puis le remplacement d'une partie de nos éclairages iodes par des spots à Leds. Une opération coûteuse mais nécessaire pour la protection de notre bel environnement. Opération que nous poursuivrons cette année. Puis des stages de perfectionnement et initiation ont été dispensés par le biais d'un éducateur moto professionnel. Ces stages ont été complétés par des journées d'ouverture à l'entraînement. Des moments de sport et de convivialité où nous avons plaisir à échanger avec les visiteurs parfois néophytes. Des journées comme celles-ci seront à nouveau programmées en 2026. Nous avons ensuite pu mettre à l'épreuve nos nouveaux éclairages lors de la compétition organisée le 14 juin 2025. Une course attendue et reconnue dans le milieu de la Pitbike français. Mais pas seulement ! En effet, après avoir reçu des pilotes Tchèques, puis Portugais, c'est cette fois une délégation Italienne qui est venue en découdre sur nos terres. Une belle reconnaissance que de recevoir ces pilotes pour nos bénévoles qui œuvrent depuis plusieurs années. Mais le plaisir de cette équipe est aussi de voir les sourires sur le visage des plus jeunes compétiteurs, les yeux brillants des petits spectateurs, les Bonzacaïs qui se retrouvent dans un moment convivial. Une nouvelle fois, l'espace d'un week-end, Bonzac est devenu la capitale de la Pitbike.

En 2026 la date à retenir sera le 13 juin pour une nouvelle compétition ! Nous félicitons nos pilotes qui se sont hissés sur le podium du classement national en 2025 et particulièrement les bonzacaïs. (Nicolas Merle 3^{ème} catégorie Big Mini, Lucas Ricard 3^{ème} catégorie électrique, Tom Migault 3^{ème} catégorie Pit190 et 1^{er} catégorie Semi-auto, Yohann Hervaud 1^{er} catégorie Pit190, Nathan Chalabert 3^{ème} catégorie Kids, Lucas Basset 2^{ème} catégorie Kids et Nicolas Basset 1^{er} catégorie Vétérans). Nous souhaitons remercier les personnes qui nous rendent visite lors des ouvertures et le jour des compétitions. Nous sommes reconnaissants du soutien que nous apporte la municipalité sans qui nous ne pourrions exister. Nous remercions nos partenaires qui nous suivent pour la plupart depuis le début ainsi que le Comité des fêtes de Bonzac. Et enfin, un grand bravo et merci à nos bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Pour plus de renseignements sur les dates et jours d'ouverture vous pouvez vous rendre sur la **page Facebook du Moto-club (Mini-Mx Bonzac)** ou rédiger une demande par courriel à : **minimxbonzac@gmail.com**

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle et heureuse année 2026.
Le Mini Mx Bonzac.

AMAP LE PANIER DES FAMILLES : DES PRODUITS BIO ET LOCAUX

L'association Le Panier des Familles, membre du réseau des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), propose aux habitants de Bonzac et des environs de consommer autrement, en privilégiant les circuits courts et les produits issus de l'agriculture biologique. Chaque vendredi de 18h45 à 19h30, à la salle des associations de Bonzac (parking du rond-point), les adhérents récupèrent leur panier de produits frais et variés cultivés ou élaborés par des producteurs locaux engagés dans une démarche respectueuse de la nature. L'association propose une offre découverte d'un mois, sans engagement, permettant de goûter les produits, rencontrer les producteurs et échanger avec les « AMAPiens » dans une ambiance conviviale. Plusieurs formules de paniers sont possibles selon les besoins et le rythme de chacun.



CONTACT : 06 09 49 82 79.
panierdesfamilles@gmail.com
[Facebook.com/bonzac33910](https://www.facebook.com/bonzac33910)

RIVE DROITE GYMNASTIQUE FITNESS TOUS LES JEUDIS AVEC ALICIA !



Envie de bouger dans la bonne humeur ? L'association Rive Droite Gymnastique propose chaque jeudi, de 19h30 à 20h30, un cours de fitness accessible à tous à la salle des fêtes de Bonzac. Au programme : échauffement, renforcement musculaire, cardio et étirements, dans une ambiance conviviale. Pensez à apporter tapis et bouteille d'eau. Inscription possible toute l'année.
CONTACT : 07 86 25 72 23 - www.rivedroitegymnastique.fr

**Vie associative
Les assos vous informent**

ATELIER CHRYSALIDE 2005-2025, 20 ANS DÉJÀ !

L'Atelier Chrysalide, ouvert depuis 2005, situé sur la colline, est une association qui a pour but la pratique d'arts plastiques, sous forme de théorie et de pratique qui s'adapte à chaque niveau, même pour ceux qui n'ont jamais touchés un pinceau ou un crayon ! Pour tous ceux qui ont envie de s'évader, de s'épanouir, de créer afin de nous envoler dans un monde meilleur pour quelques heures... Dans une ambiance conviviale et musicale, dans un cadre unique où l'on profite d'une vue panoramique, vous pourrez découvrir différentes techniques : huile, acrylique, pastel, dessin... Des séances à la carte pour une grande liberté. Première séance découverte offerte.
Adultes : Carte de 6 séances de 2h30 chacune ou forfait à l'année.
Enfants : Carte de 4 ou 8 séances de 2 h chacune. N'hésitez pas à franchir le pas de la création... Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année.



CONTACT : ASSOCIATION ATELIER CHRYSALIDE

Marilyn Barrere, 184 route de l'Eglise 06 86 49 59 46
marilyn.barrere17@gmail.com / Site web : www.caruso33.net/atelier-chrysalide.html

AMICALE CULTURELLE DE BONZAC NOUVELLE ÉDITION « BONZAC, UN PAYSAGE, UNE HISTOIRE »

L'Amicale culturelle vient de publier une nouvelle édition de Bonzac, un paysage, une histoire. Ce fascicule, enrichi et actualisé, met en valeur le patrimoine historique, architectural et naturel de la commune, et invite à redécouvrir les richesses qui font l'identité de Bonzac. L'ouvrage est proposé à la vente au prix de 18 € l'unité. Pour passer commande, il suffit d'adresser sa demande, accompagnée du règlement (par chèque à l'ordre de l'Amicale culturelle de Bonzac), à l'adresse suivante :

CONTACT : Philippe Lannoy - 05 57 74 23 15
Amicale culturelle de Bonzac, 131, route de la Mairie, 33910 Bonzac.

ADDAH 33

AIDE JURIDIQUE POUR ACCIDENTÉS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'association ADDAH33 propose un accompagnement gratuit aux personnes confrontées à des accidents du travail ou de la vie, à des maladies professionnelles, à l'invalidité, pour faire valoir leurs droits dans le cadre de pensions, de l'AAH, des droits liés à la MDPH (cartes, stationnement...), ainsi que pour des contestations de décisions de la CPAM, de la MDPH ou d'autres organismes sociaux. Des permanences juridiques mensuelles (*voir dates sur le site addah33.fr*) ont lieu notamment à Libourne à la Maison des Associations, 47 boulevard de Quinault (14h-17h).



CONTACT :

Gilles Bellair - Président Tél. 06 24 57 02 96
addah33coutras@gmail.com / Site internet : addah33.fr

COMITÉ DES FÊTES

LA FIN D'UN CYCLE

APRÈS 15 ANNÉES D'ENGAGEMENT

L'année 2025 marque une étape importante pour le Comité des fêtes de Bonzac, avec la démission du bureau actuel et de son président, Tony Sauvanier, après plus de quinze années d'implication au service de la commune. Cette décision collective ouvre la voie à une réorganisation de l'association et au renouvellement de ses membres.

Malgré tout, deux manifestations ont eu lieu cette année avec toujours cet objectif de rassembler les Bonzacais dans une ambiance festive. En mai, la traditionnelle **journée auto-moto** a réuni près de 100 véhicules et de nombreux visiteurs. En août, les **Fêtes de Bonzac** ont joyeusement animé la commune. Au programme : animations et temps forts appréciés par les habitants, notamment le repas le samedi soir où plus de 200 personnes sont venues pour déguster la macaronade ! Sous un soleil radieux, ces trois jours de festivité ont conclu l'année sur une note positive et chaleureuse.

L'Assemblée générale du 26 octobre a officialisé la démission de l'ensemble du bureau, qui souhaite passer le relais après de nombreuses années consacrées à l'organisation de rendez-vous populaires et à la dynamisation de la vie locale. Un appel à candidatures a été lancé pour constituer un nouveau bureau opérationnel en 2026.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles pour leur engagement constant et leur contribution au rayonnement de Bonzac.

CONTACT :

Comité des Fêtes de Bonzac

06 78 31 21 96 / cdfbonzac@gmail.com



NELSYAH

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DÉDIÉE AU LIEN SOCIAL ET AU BIEN-ÊTRE

À partir de janvier 2026, Nelsyah, une nouvelle association dédiée au bien-être et au lien social vous accueille. Créée par Nelly, praticienne en imaginologie, sonothérapie, hypnothérapie et réflexologie, Nelsyah proposera des ateliers pour les enfants, les femmes, les familles et des publics intergénérationnels. Au programme : relaxation, sons, méditation, imagination et pratiques douces invitant chacun à ralentir, se ressourcer et partager des moments conviviaux. L'association souhaite devenir un lieu de rencontre et de reconnexion, ouvert à tous, et contribuer à la dynamique associative de Bonzac. Informations complémentaires sur les ateliers et modalités d'inscription auprès de l'association.

**CONTACT : Association Nelsyah - Nelly Reygade, 394 route de Galgon.
06 27 60 51 15 - nellyreygade@gmail.com**



COMITÉ DE JUMELAGE 30 ANS DE JUMELAGE ENTRE SCHLADEN ET LE PAYS DE GUÎTRES

Trente ans après un défi symbolique lancé par 22 coureurs- le jumelage entre la commune de Schladen et le Pays de Guîtres continue de prospérer.

Cette année la présence de Stéfanie Zeidler, consule Générale d'Allemagne, à l'accueil du Bus des Allemands, témoigne de l'importance que nos deux nations accordent à cette Fraternité. Afin de symboliser les relations vivantes Franco-Allemande que les deux comités poursuivent avec passion et engagements depuis plusieurs décennies, il a été réalisé le dépôt d'une Gerbe sur la tombe de l'Abbé David à Saint-Christophe-de-Double, la plantation de l'arbre de l'amitié et le dévoilement d'une plaque pour marquer les 30 ans du Jumelage. L'Histoire du Jumelage est celle d'un rêve partagé, d'un défi relevé par des hommes et des femmes unis par des valeurs de paix. Tout a commencé en mai 1994, lorsque 22 coureurs poussant une brouette, ont parcouru à pied les 1473 km d'une amitié naissante. Depuis des rencontres régulières ont permis de tisser des liens solides et notre comité souhaite que cette 30^{ème} rencontre marque le début d'une nouvelle décennie de relations amicales, d'une entente cordiale et de paix continue qui se renforcent année après année. Cette amitié ne va pas de soi avec de multiples projets que l'on entreprend ensemble. Aujourd'hui notre Europe unie est un espoir pour les générations futures. Les jours ont été riches en découvertes et en échanges- visite de l'exposition Egypte et Pharaons au Bassin de lumières à Bordeaux- découverte de l'écomusée de Marquèze à Sabres dans les Landes, et enfin un repas de gala au Foyer Communal de Bonzac (dont nous remercions le maire et son Conseil Municipal pour le prêt de la salle). L'année prochaine pour le week-end de l'ascension, ce sera au tour des Français de se rendre en Basse-Saxe pour poursuivre cette tradition d'amitié. Le comité de Jumelage du Pays de Guîtres reste ouvert à ceux qui souhaitent vivre des moments de partage et de belles rencontres humaines. Meilleurs vœux à tous.



**CONTACT : Président de l'association Gilles Beguin
06 07 83 49 27 - Facebook Comité De Jumelage PaysdeGuîtres**

NUMÉROS UTILES

ERDF :

Dépannage électrique 09 72 67 50 33

SMICVAL :

Déchetterie de Saint Denis de Pile

05 57 84 74 00

Plateforme de réservation -> www.smicval.fr

SIEPA

(Syndicat des eaux) : 05 57 69 20 55

AGUR : 09 69 39 40 00 (numéro d'urgence pour fuite d'eau et renseignements divers)

DESTRUCTION

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES :

M. Claude Gombeau (Le Fieu)

06 09 79 01 90.

CABINET INFIRMIER KARINE CHEVARIN

06 46 81 56 96

Déposez en version dématérialisée vos demandes de Certificat d'Urbanisme (CUa - CUb) et vos déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) sur :

<https://grandlibournais.geosphere.fr/guichetunique>

JANVIER

Vœux du maire

9 janvier 2026 à 19h

Salle des fêtes

FÉVRIER

Repas des aînés

15 février 2026

MARS

Élections municipales

15 et 22 mars 2026

Loto (Association Passerelle)

28 mars 2026

MAI

Cérémonie patriotique

8 mai 2026

Auto-moto

16 et 17 mai 2026

JUIN

Fête de l'école

26 juin 2026

NOVEMBRE

Cérémonie patriotique

11 novembre 2026

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Découvrez le Bus France services de La Cali



Gratuit – sans RDV

franceservices@lacali.fr

06 65 82 97 98

Santé, famille, retraite, logement, impôts ... nos conseillers vous accueillent pour vous aider dans vos démarches du quotidien.



Restez connecté.e avec votre mairie

PANNEAU POCKET



FACEBOOK



CALENDRIER COLLECTE DES DÉCHETS

Mon calendrier de collecte - BONZAC											
Dec. 2025	Jan. 2026	Fev. 2026	Mar. 2026	Avr. 2026	Mai. 2026	Jui. 2026	Jul. 2026	Aou. 2026	Sep. 2026	Oct. 2026	Nov. 2026
Lun. 01	Jeu. 01 (Férié)	Dim. 01	Dim. 01	Mer. 01	Ven. 01 (Férié)	Lun. 01	Mer. 01	Sam. 01	Mar. 01	Jeu. 01	Dim. 01 (Férié)
Mar. 02	Ven. 02	Lun. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Mer. 02	Ven. 02	Lun. 02
Mer. 03	Sam. 03	Mar. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03	Ven. 03	Lun. 03	Jeu. 03	Sam. 03	Mar. 03
Jeu. 04	Dim. 04	Mer. 04	Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Sam. 04	Mai. 04	Ven. 04	Dim. 04	Mer. 04
Ven. 05	Lun. 05	Mer. 05	Jeu. 05	Dim. 05 (Férié)	Mai. 05	Ven. 05	Dim. 05	Mer. 05	Sam. 05	Lun. 05	Jeu. 05
Sam. 06	Mai. 06	Ven. 06	Ven. 06	Lun. 06 (Férié)	Mer. 06	Sam. 06	Lun. 06	Jeu. 06	Dim. 06	Mai. 06	Ven. 06
Dim. 07	Mer. 07	Sam. 07	Sam. 07	Mai. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Mai. 07	Ven. 07	Lun. 07	Mer. 07	Sam. 07
Lun. 08	Jeu. 08	Dim. 08	Dim. 08	Mer. 08	Ven. 08 (Férié)	Lun. 08	Mer. 08	Sam. 08	Mai. 08	Jeu. 08	Dim. 08
Mai. 09	Ven. 09	Lun. 09	Lun. 09	Jeu. 09	Sam. 09	Mai. 09	Jeu. 09	Dim. 09	Mer. 09	Ven. 09	Lun. 09
Mer. 10	Sam. 10	Mai. 10	Mai. 10	Ven. 10	Dim. 10	Mer. 10	Ven. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Sam. 10	Mai. 10
Jeu. 11	Dim. 11	Mer. 11	Mer. 11	Sam. 11	Lun. 11	Jeu. 11	Sam. 11	Mai. 11	Ven. 11	Dim. 11	Mer. 11 (Férié)
Ven. 12	Lun. 12	Jeu. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mai. 12	Ven. 12	Dim. 12	Mer. 12	Sam. 12	Lun. 12	Jeu. 12
Sam. 13	Mai. 13	Ven. 13	Ven. 13	Lun. 13	Mer. 13	Sam. 13	Lun. 13	Jeu. 13	Dim. 13	Mai. 13	Ven. 13
Dim. 14	Mer. 14	Sam. 14	Sam. 14	Mai. 14	Jeu. 14 (Férié)	Dim. 14	Mai. 14 (Férié)	Ven. 14	Lun. 14	Mer. 14	Sam. 14
Lun. 15	Jeu. 15	Dim. 15	Dim. 15	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15	Mer. 15	Sam. 15 (Férié)	Mai. 15	Jeu. 15	Dim. 15
Mai. 16	Ven. 16	Lun. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Sam. 16	Mai. 16	Jeu. 16	Dim. 16	Mer. 16	Ven. 16	Lun. 16
Mer. 17	Sam. 17	Mai. 17	Mai. 17	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17	Ven. 17	Lun. 17	Jeu. 17	Sam. 17	Mai. 17
Jeu. 18	Dim. 18	Mer. 18	Mer. 18	Sam. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Sam. 18	Mai. 18	Ven. 18	Dim. 18	Mer. 18
Ven. 19	Lun. 19	Jeu. 19	Jeu. 19	Dim. 19	Mai. 19	Ven. 19	Dim. 19	Mer. 19	Sam. 19	Lun. 19	Jeu. 19
Sam. 20	Mai. 20	Ven. 20	Ven. 20	Lun. 20	Mer. 20	Sam. 20	Lun. 20	Jeu. 20	Dim. 20	Mai. 20	Ven. 20
Dim. 21	Mer. 21	Sam. 21	Sam. 21	Mai. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Mai. 21	Ven. 21	Lun. 21	Mer. 21	Sam. 21
Lun. 22	Jeu. 22	Dim. 22	Dim. 22	Mer. 22	Ven. 22	Lun. 22	Mer. 22	Sam. 22	Mai. 22	Jeu. 22	Dim. 22
Mai. 23	Ven. 23	Lun. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Sam. 23	Mai. 23	Jeu. 23	Dim. 23	Mer. 23	Ven. 23	Lun. 23
Mer. 24	Sam. 24	Mai. 24	Mai. 24	Ven. 24	Dim. 24	Mer. 24	Ven. 24	Lun. 24	Jeu. 24	Sam. 24	Mai. 24
Jeu. 25 (Férié)	Dim. 25	Mer. 25	Mer. 25	Sam. 25	Lun. 25 (Férié)	Jeu. 25	Sam. 25	Mai. 25	Ven. 25	Dim. 25	Mer. 25
Ven. 26	Lun. 26	Jeu. 26	Jeu. 26	Dim. 26	Mai. 26	Ven. 26	Dim. 26	Mer. 26	Sam. 26	Lun. 26	Jeu. 26
Sam. 27	Mai. 27	Ven. 27	Ven. 27	Lun. 27	Mer. 27	Sam. 27	Lun. 27	Jeu. 27	Dim. 27	Mai. 27	Ven. 27
Dim. 28	Mer. 28	Sam. 28	Sam. 28	Mai. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mai. 28	Ven. 28	Lun. 28	Mer. 28	Sam. 28
Lun. 29	Jeu. 29	Dim. 29	Dim. 29	Mer. 29	Ven. 29	Lun. 29	Mer. 29	Sam. 29	Mai. 29	Jeu. 29	Dim. 29
Mai. 30	Ven. 30	Mer. 30	Lun. 30	Jeu. 30	Sam. 30	Mai. 30	Jeu. 30	Dim. 30	Mer. 30	Ven. 30	Lun. 30
Mer. 31	Sam. 31	Mai. 31	Mai. 31	Jeu. 31	Dim. 31	Ven. 31	Ven. 31	Lun. 31	Sam. 31	Sam. 31	

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée

BONZAC

VOËUX DE LA MUNICIPALITÉ

9 janvier 2026 à 19h

Salle des fêtes

